

ma conviction est que le fondateur des Soeurs de l'Assomption est bien Mgr Marquis. Je ne nie pas que M. Harper se soit occupé, jusqu'à un certain point, de cette fondation ; mais, en réalité, ce n'est pas lui qui l'a faite. Quant aux faits que je vous ai cités ⁽¹⁾, je les ai appris dans les conversations avec les prêtres du voisinage, et je n'ai jamais douté de leur vérité. Que dans les commencements, M. Harper ne crût pas à la possibilité de fonder une communauté de religieuses, qu'il ait cherché à dissuader Mgr Marquis de tenter ce projet, ce sont des faits que j'ai toujours eus. Je crois avoir répondu suffisamment à votre lettre. Croyez-moi toujours, cher Monsieur, votre tout dévoué.

A.-N. BELLEMARE, ptre.

(1) Les faits cités sont que M. Harper avait échoué dans ses tentatives pour obtenir au couvent de Saint-Grégoire des Dames de la Congrégation de Montréal, la paroisse d'Yamachiche et celle de Sainte-Anne-de-la-Pérade ayant réussi à obtenir ces Dames avant M. Harper ; puis les démarches nombreuses et infatigables de l'abbé Marquis pour fonder une communauté de marquises, comme l'appelait Mgr Turegon, évêque de Québec. — F. L.-D.